



**PROCÈS-VERBAL
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

Le mardi 10 février 2026, 18 h 45

Local 1044

Réunion n° 3

Sont présents (es) :

Caroline Beaudry	Maude Laflamme
Anik Cadieux	Hélène Sénéchal
Rose Marie Drolet-Vézina	Elizabeth Cineus
Talie Fortier	Nina Soulard
Michel Gasseau	Karla Tessier-Bernatchez
Patrick Gravel	Marc-Antoine Michaud

Sont absents (es) :

Rachel Berrouard	Katie Dubois
Valérie Bourque-Veilleux	Annie Vallée
Jésus Jérôme Lacroix	

26-03-01 Mot de bienvenue et ouverture de la réunion

Le président et la direction souhaitent la bienvenue aux membres. Après vérification du quorum, la séance est ouverte.

26-03-02 Questions du public

Aucune question

26-03-03 Lecture et adoption de l'ordre du jour

PRÉAMBULE : Monsieur Gasseau procède à la lecture de l'ordre du jour et demande si des gens ont des points à ajouter ;

CONSIDÉRANT : que la directrice, en collaboration avec le président, a élaboré l'ordre du jour ;

CONSIDÉRANT : que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres ;

EN CONSÉQUENCE : sur proposition de monsieur Patrick Gravel appuyé de madame Hélène Sénéchal, il est résolu à l'unanimité ;
CE-25/26-16 ;

D'ADOPTER : l'ordre du jour avec les modifications proposées.

26-03-04 Lecture, suivis et adoption du procès-verbal de la réunion du 11 novembre 2025

PRÉAMBULE : Monsieur Gasseau demande aux membres du conseil s'ils ont des modifications à apporter au procès-verbal ;

CONSIDÉRANT : que conformément à l'article 69 de la Loi sur l'instruction publique, les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance du 10 novembre 2025 ;

EN CONSÉQUENCE : sur proposition de madame Rose Marie Drolet-Vézina, appuyée par monsieur Patrick Gravel, il est résolu à l'unanimité ; **CE-25/26-17** ;

D'ADOPTER : le procès-verbal de la réunion du 11 novembre 2025 avec les modifications proposées.

26-03-05 Correspondance

Madame Laflamme présente la correspondance reçue du conseil de quartier de Loretteville et informe les membres des suivis effectués.

26-03-06 Dossiers pour décision

6.1 Approbation des sorties éducatives et voyages

PRÉAMBULE : Madame Maude Laflamme propose d'approuver les sorties éducatives et les voyages ;

CONSIDÉRANT : que les sorties éducatives et les voyages doivent être approuvés par le conseil d'établissement ;

EN CONSÉQUENCE : sur proposition de madame Anik Cadieux, appuyée par madame Hélène Sénéchal, il est résolu à l'unanimité ; **CE-25/26-18** ;

D'APPROUVER : les sorties éducatives et les voyages présentés avec les précisions mentionnées.

6.2 Approbation des campagnes de financement et des commandites

PRÉAMBULE : Madame Maude Laflamme propose d'approuver les campagnes de financement ;

CONSIDÉRANT : que les campagnes de financement doivent être approuvées par le conseil d'établissement ;

EN CONSÉQUENCE : sur proposition de madame Hélène Sénéchal, appuyée par Talie Fortier, il est résolu à l'unanimité ; **CE-25/26-19** ;

D'APPROUVER : les campagnes de financement présentées et les demandes de commandites.

6.3 Approbation grille-matières

PRÉAMBULE : Madame Maude Laflamme présente les grilles-matières 2026-2027 élaborées en collaboration avec le comité grille-matières et l'équipe-école ;

CONSIDÉRANT : qu'en vertu des articles 86 et 89 de la loi sur l'instruction publique, le conseil d'établissement doit approuver le temps alloué pour les matières obligatoires et à option pour l'année scolaire 2026-2027 et que les documents ont été transmis dans un délai raisonnable ;

EN CONSÉQUENCE : sur proposition de monsieur Patrick Gravel, appuyé par madame Nina Soulard, il est résolu à l'unanimité ; **CE-25/26-20** ;

D'APPROUVER : les grilles-matières 2026-2027.

26-03-07 Reddition de compte

7.1 Rapport de la direction

Contenus obligatoires

Madame Maude Laflamme présente le tableau résumant les différents contenus obligatoires.

Cadre de référence sur les mesures de contrôle en milieu scolaire

Madame Maude Laflamme présente le cadre de référence sur les mesures de contrôle présenté par le Ministère.

Tableau de bord projet éducatif

Madame Maude Laflamme présente le tableau de bord du projet éducatif et fait un suivi des moyens prioritaires pour 2025-2026.

Complexe modulaire Roger-Comtois et suivi lettre du CÉ

Madame Maude Laflamme informe les membres du conseil de l'avancement des travaux ainsi que des différents échéanciers. En lien avec la lettre transmise par le conseil d'établissement à la direction générale concernant les préoccupations associées au Complexe Roger-Comtois, des suivis ont été effectués et les recommandations ont été prises en compte.

D'ailleurs, un poste supplémentaire de direction adjointe a été octroyé, et cet ajout sera effectif à compter du 16 février prochain.

7.2 Rapport du président

Aucun élément à transmettre.

7.3 Rapport du représentant du comité de parents

Monsieur Patrick Gravel informe les membres des derniers éléments traités en comité de parents :

Trois rencontres du comité de parents (CP) ont eu lieu depuis notre dernière rencontre.

Transport scolaire : des travaux d'optimisation sont prévus afin d'améliorer le transport scolaire à l'échelle du CSS.

Des enjeux ont été soulevés concernant la gratuité du transport scolaire pour certaines situations d'élèves.

Consultations : plan triennal, actes d'établissement, services éducatifs et calendriers scolaires.

Questionnements sur les cohortes à défis. Cette notion relève de l'entente nationale avec la FAE. Il a été précisé qu'il s'agit d'un portrait variable au cours de l'année, mis à jour plusieurs fois, et donc peu propice à une consultation annuelle. Les CÉ sont invités à en discuter avec la direction de leur milieu.

Le gouvernement a imposé un moratoire sur les projets du SQI, incluant la nouvelle école secondaire dans la région de SCJC. D'autres projets seront déposés. L'orientation demeure d'offrir une formation secondaire complète (1 à 5) pour SCJC.

Critères d'acceptation des PPP, des préoccupations ont été soulevées.

Rapport de la protectrice régionale de l'élève 2025 : le rapport met largement en évidence les enjeux de communication école-famille ainsi que les problématiques liées aux plans d'intervention. Le rapport est public et les membres du CÉ sont invités à en prendre connaissance.

Reconnaissance de l'engagement parental : l'initiative revient cette année. Si le CÉ souhaite remettre des prix Mérite, une résolution doit être adoptée avant le 10 mai (prochaine rencontre du CÉ le 5 mai) et la liste des récipiendaires doit être transmise avant la fin de l'année scolaire.

7.4 Rapport du conseil étudiant

Madame Talie Fortier transmet les informations sur le conseil étudiant et présente les éléments traités lors des dernières réunions. Ils souhaitent

promouvoir le compte Instagram de l'école pour rejoindre davantage les élèves.

7.5 Rapport du représentant de la communauté

Monsieur Marc-Antoine Michaud présente les événements à venir avec DAM.

26-03-08 Dossiers pour consultation

8.1 Critères de sélection direction d'école

Les membres du conseil d'établissement sont invités à donner leur avis à la direction générale du Centre de services en lien avec les critères de sélection des directions d'école. L'avis doit être envoyé au plus tard le 14 mars. Les membres du conseil d'établissement sont favorables aux critères présentés.

8.2 Consultation des élèves

Des échanges ont lieu au sujet de la consultation des élèves. Le conseil étudiant effectue déjà des consultations de façon régulière et le sondage COMPASS est à venir. Il est convenu que les membres du conseil d'établissement peuvent également proposer des éléments à inclure dans les consultations.

25-03-09 Levée de l'assemblée (vers 20 h 45)

CONSIDÉRANT : que l'ordre du jour est épuisé ;

EN CONSÉQUENCE : sur proposition de Talie Fortier, il est résolu à l'unanimité ; **CE-25/26-21** ;

DE LEVER : l'assemblée de la séance ordinaire à 21 h 00.



Maude Laflamme,
Directrice